

2011_B018

OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Réserve d'un lot pour l'implantation d'une filiale du groupe SA SOLS

Le 21 janvier 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Cannat sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 janvier 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Danièle BRUNET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du bureau, Vitrolles - Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyoubier - Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet - Joël MANCEL, vice-président, Beaucueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du bureau, Vitrolles - Stéphane PAOLI, membre du bureau, Aix-en-Provence - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Marc PERRIN, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence

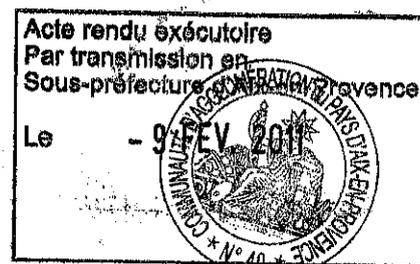
Excusé(e)s avec pouvoir :

Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Alexandre GALLESE - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Jean-Marc PERRIN - Jean-Christophe GROSSI, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Francis TAULAN - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Stéphane PAOLI - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air donne pouvoir à Bruno SANGLINE

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Robert FOUQUET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.



BUREAU DU 21 JANVIER 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC - ZAC du Carreau de la mine - Réserve d'un lot pour l'implantation d'une filiale du groupe SA SOLS
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de réserver un lot de 1862m² (à plus ou moins 50 m² près) au sein de la ZAC du Carreau de la Mine située à Meyreuil, au groupe SA SOLS en vue de l'implantation de la filiale SOLS AZUR, suite à une décision favorable du Comité d'Agrément de la ZAC. Une délibération de cession du lot interviendra ultérieurement.

Exposé des motifs :

Le groupe SA SOLS est spécialisé dans les aménagements urbains en béton décoratif. Il a été créé en 1993 afin de développer l'application des bétons horizontaux dans notre environnement. Il est actuellement représenté par quatre filiales situées à Lyon, Grenoble, Nîmes et Valence.

Le groupe SA SOLS emploie actuellement 130 salariés et possède une expérience certaine depuis plus de 10 ans dans le développement de bétons décoratifs.

Le groupe souhaite implanter sa filiale SOLS AZUR dans les Bouches-du-Rhône, au sein de la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil, afin d'élargir sa clientèle. Son implantation permettra la création de 10 emplois supplémentaires.

Dans le cadre de son développement, le groupe souhaite réaliser un investissement immobilier par l'intermédiaire de la construction d'un bâtiment de 500 m² et des bureaux de 100 m² (ainsi qu'un atelier de 100m² et un stockage de 300m²).

A la suite du Comité d'Agrément du 1^{er} juillet 2010, un courrier a été adressé au groupe SA SOLS, l'informant de l'avis favorable du Comité pour son implantation sur la ZAC et lui indiquant le prix de vente à savoir 55 € HT/m². L'entreprise a accepté les conditions de la vente et l'emplacement proposé.

Afin d'enclencher les démarches du côté de l'entreprise, il est proposé aujourd'hui de lui réserver un lot de 1862 m² (à plus ou moins 50 m² près). La localisation de ce terrain est annexée au présent rapport.

Une délibération de cession vous sera présentée dès qu'un bornage précis du périmètre du lot sera effectué.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

~~VU la délibération n° 2006_A350 du conseil communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,~~

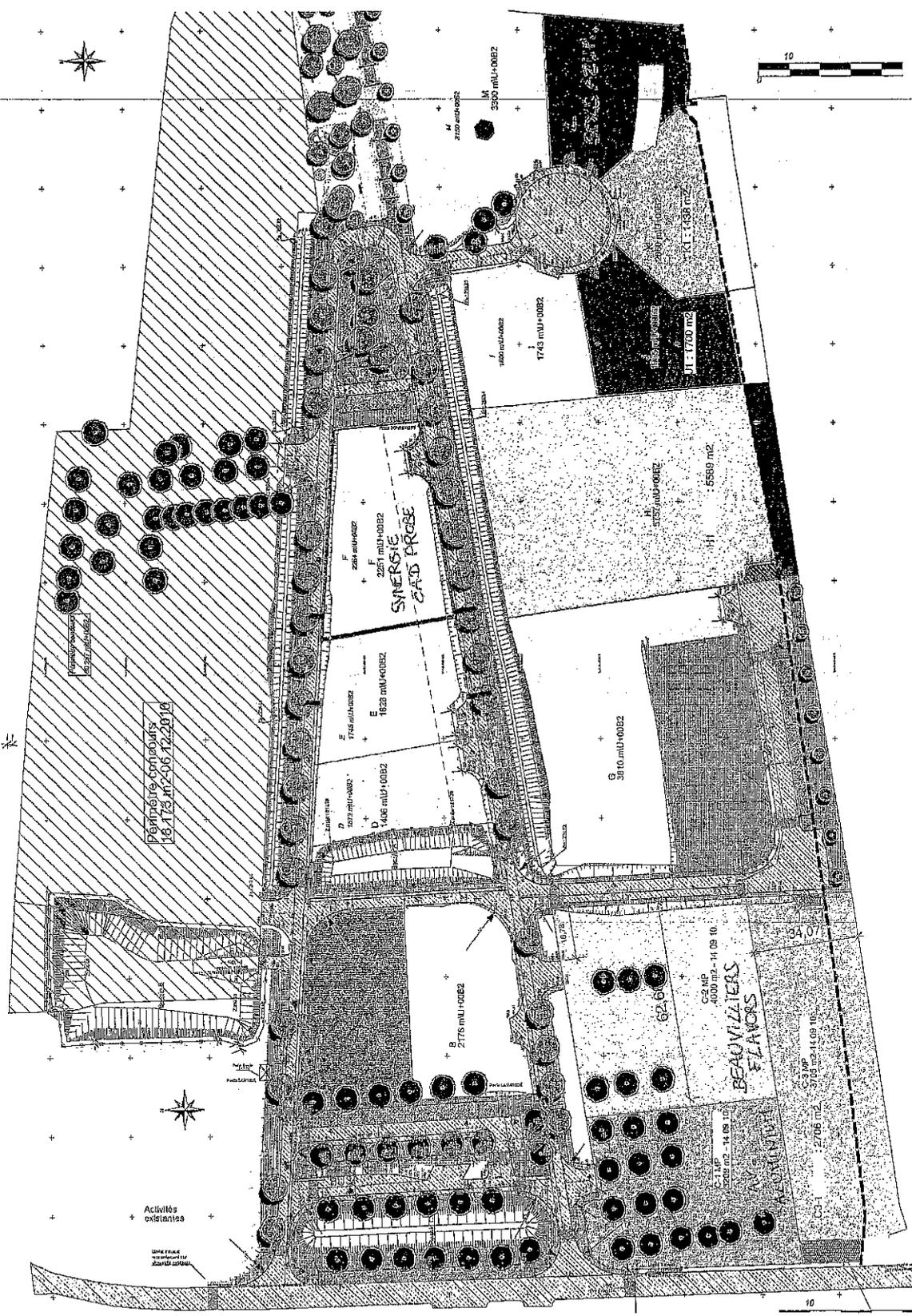
VU la délibération n° 2007_A452 du conseil communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du conseil communautaire du 29 juillet 2009, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la réservation du lot L d'une contenance de 1862 m² (à plus ou moins 50 m² près) au groupe SA SOLS sur la ZAC du Carreau de la Mine.



OBJET : Développement Economique et Emploi - Développement économique - ZAC -
ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Réserve d'un lot pour l'implantation d'une
filiale du groupe SA SOLS

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

